



REGLEMENT DU CONCOURS

Art.1 : Présentation générale

Ce concours est coordonné par French.Minded (www.frenchminded.com), partenaire du réseau Kamilala (www.kamilala.org) afin d'encourager les acteurs éducatifs à développer des projets ouverts sur la diversité des langues et leur apprentissage à travers la création des planches d'un kamishibai plurilingue.

Art.2 : A qui s'adresse le Concours ?

Le concours est ouvert à l'ensemble des associations FLAM d'Irlande (République d'Irlande et Irlande du Nord).

Les enfants doivent être au cœur du processus de création, sous la responsabilité d'un enseignant ou d'un référent pédagogique.

Chaque association FLAM peut présenter un kamishibai par classe ou atelier.

Le concours s'inscrivant dans un projet pédagogique commun des associations FLAM d'Irlande, aucune limite de candidatures n'est fixée autre que le nombre de groupes inscrits par les associations participantes.

Les inscriptions sont ouvertes du 15 août au 31 octobre 2026.

Art.3 : Les planches : texte et illustrations

Le format des planches est le suivant : 37 cm X 27,5 cm (14,5 pouces X 11 pouces). Ce format respecte le format original des kamishibai japonais.

Nous vous suggérons d'imprimer votre kamishibai sur un format A3, puis de découper les marges.

Le kamishibai comprend de 8 à 14 planches avec la couverture. Les kamishibais de plus de 14 planches ne seront pas acceptés.

Le kamishibai doit comporter un titre.

L'histoire se présente selon le principe du kamishibai : sur le recto des planches, une illustration, sur le verso des planches, le texte de l'histoire.

La technique est libre pour les illustrations (peinture, feutre, crayons, collages, photos...).

Le texte tapé à l'ordinateur est concis. Pour donner un ordre d'idées, prévoir entre 1 et 8 lignes par planche, en police 16 au minimum.

Toutes les formes narratives sont acceptées.

Art.4 : Les langues

Au moins quatre langues doivent être présentes dans l'histoire (le français et trois autres langues minimum).

Le français constitue la langue principale de narration. Toutes les langues et toutes les variétés de langues sont légitimes ! Votre choix pourra s'appuyer sur les langues connues dans le groupe ou dans les familles. Langues familiales, langues de scolarisation, langues nationales, langues régionales, langues étrangères, dialectes et variétés locales sont toutes les bienvenues.

Le kamishibai plurilingue peut comporter autant de langues que vous le souhaitez.



Par exemple :

- La narration peut être rédigée en français, tandis que les dialogues sont exprimés dans différentes langues (chaque personnage peut parler une langue différente) ;
- La narration peut être rédigée en français et intégrer elle-même différentes langues (onomatopées, comptines, mots clés de l'intrigue, expressions, etc.) ;
- Les langues peuvent également apparaître dans les illustrations, les enseignes, les lettres, les affiches ou tout autre élément du récit.

Il est important que le récit permette la compréhension de l'ensemble des langues utilisées, même pour une personne qui n'en est pas locutrice. Cette compréhension peut être facilitée grâce à différentes stratégies (intercompréhension, reformulation, traduction intégrée au récit, contexte ou illustrations).

Attention, il ne s'agit pas de traduire un même texte dans différentes langues. L'alternance entre les langues doit refléter au mieux la réalité des pratiques plurilingues et plurilingagères.

Chaque mot ou phrase rédigée dans une autre langue que le français devra être :

- traduit en français sur la même planche (en bas de page) ;
- accompagné de sa prononciation entre crochets (par exemple : *Abuelo* se prononce **[Abouélo]**) ;
- accompagné du nom de la langue utilisée.

Art. 5 : Réception des kamishibaïs

L'ensemble des éléments demandés devra être déposé **au plus tard le 8 février 2027** dans l'espace de dépôt en ligne qui sera communiqué aux associations participantes.

Le dossier devra comprendre :

- le kamishibaï numérisé au format PDF, en un seul fichier, respectant l'alternance des illustrations et du texte ;
- le carnet de bord complété en ligne.

Chaque association conserve le kamishibaï original, qui sera présenté lors de **la journée nationale du concours le 19 février 2027**.

Une vidéo de lecture du kamishibaï n'est pas obligatoire pour participer au concours. Les groupes lauréats pourront toutefois être invités, s'ils le souhaitent, à réaliser une vidéo afin de valoriser leur création sur le site internet et les supports de communication de French.Minded et du réseau Kamilala.

Si une vidéo est réalisée, les enfants pourront lire l'histoire, mais ne devront pas apparaître à l'image, sauf autorisation parentale spécifique.

Une fois le kamishibaï terminé, la personne responsable du projet est invitée à **compléter le carnet de bord en ligne**. Les informations recueillies permettront d'évaluer l'impact pédagogique du projet et d'en améliorer les futures éditions.

Le carnet de bord ne fait pas partie des critères d'évaluation du Jury.

Art. 6 : Le Jury

Le jury sera composé de personnalités reconnues dans les domaines du plurilinguisme, de l'éducation, de la littérature jeunesse, des arts ou de toute autre discipline en lien avec les objectifs du concours. Les membres du jury pourront représenter différents réseaux, institutions ou partenaires français et irlandais. Le jury analysera et évaluera chaque kamishibaï à partir des critères suivants :

- respect de la dimension plurilingue de l'histoire ;
- place et utilisation des langues dans le récit ;
- diversité des statuts des langues et des systèmes d'écriture représentés ;
- respect des caractéristiques du kamishibaï (longueur du texte, effets de défilement, sens de lecture des illustrations, etc.) ;
- construction de l'histoire et lien avec le thème de l'édition ;
- créativité et qualité des illustrations.



La présentation orale du kamishibai ne fait pas partie des critères d'évaluation. Elle constitue un moment de partage et de valorisation du travail réalisé par les participants.

Un prix sera attribué dans chacune des catégories suivantes :

- Catégorie 3-6 ans ;
- Catégorie 6-10 ans ;
- Catégorie 11 ans et plus ;
- Prix « Coup de cœur du Jury ».

Selon les modalités de l'édition en cours, le « Coup de cœur du Jury » pourra être proposé pour représenter l'Irlande au supra-concours international Kamilala.

Tous les participants recevront un diplôme de participation.

À l'issue de l'évaluation des productions, une journée de restitution et de valorisation pourra être organisée. Les participants seront invités à y présenter leur kamishibai devant le public et le jury. Cette présentation ne fait pas partie des critères d'évaluation du concours. La participation à cette journée est facultative; les frais de déplacement et de transport restent à la charge des structures ou des participants. Les modalités d'organisation (date, lieu et déroulement) seront précisées pour chaque édition du concours.

Art. 7 : Droits d'auteur

En participant au concours, les participants s'engagent à céder, à titre gratuit, leurs droits de reproduction et de représentation à l'organisateur du concours. Ils acceptent ainsi que leur kamishibai soit intégré aux outils de communication du réseau Kamilala (site internet, réseaux sociaux, publications) ainsi qu'à ceux de l'organisateur, et qu'il puisse être utilisé dans le cadre d'actions pédagogiques, culturelles ou de formation, dans tous les pays et pour toute la durée de protection conférée par le droit d'auteur.

En contrepartie, l'organisateur du concours et le réseau Kamilala s'engagent à faire apparaître le nom de la structure participante, le nom de l'adulte référent ainsi que les noms des auteurs et illustrateurs.

Toute diffusion du kamishibai par ses auteurs devra porter la mention :

« Réalisé dans le cadre du Concours Kamishibai plurilingue organisé par French.Minded et le réseau Kamilala. »

Le logo du concours pourra également être apposé sur les supports de diffusion.

Art. 8 : Publication

Les auteurs des kamishibais lauréats acceptent que leur œuvre puisse faire l'objet de légères adaptations en vue de sa publication ou de sa diffusion (par exemple : ajustement de la densité des couleurs, mise en page, format ou corrections mineures de forme), dans le respect de l'esprit et du contenu de la création originale.

Art. 9 : Adhésion au règlement

La participation au concours implique l'adhésion au présent règlement.

Art. 10 : Organisateur du Concours

Ce concours est organisé par French.Minded et s'inscrit dans un réseau international d'acteurs du plurilinguisme appelé Kamilala. Ce réseau est né à l'initiative de l'association française Dulala (D'Une Langue A L'Autre) en charge de son animation.



CALENDRIER

Pour participer au Concours Kamilala Irlande 2026-2027, voici la marche à suivre :



Inscrivez-vous en remplissant le formulaire d'inscription à partir du 15 août 2026.



Envoyez-nous votre kamishibaï plurilingue au format PDF avant le 8 février 2027 à l'adresse suivante : info@frenchminded.com

Le jury analysera vos productions durant le mois de février 2027.

Rendez-vous pour la Journée Kamilala Irlande le 19 février 2027 au Sandymount Community Centre (Dublin), où les participants présenteront leur kamishibaï.

Les lauréats seront annoncés lors de la cérémonie officielle de remise des prix, organisée à la Résidence de France en Irlande.

Des récompenses (livres plurilingues, jeux éducatifs, ressources pédagogiques, etc.) seront remises aux lauréats.

Le Prix « Coup de cœur du Jury » pourra représenter l'Irlande au supra-concours international Kamilala.

Avec le soutien de l'AEFE et l'ambassade de France en Irlande.

